

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Madame Bénédicte ANNEGARN

Directrice

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 08/09/2026

N/Réf. : SGL20170_764_PU
Gest. : AW
NOVA : 13/PFD/2038485
Corr DU: Margaux MARQUEZY
Gnamlin Folly

SAINT-GILLES. Parvis Saint-Gilles 23-29
(= zone de protection de la Brasserie Verschueren / zone de protection de l'église Saint-Gilles / zone de protection de l'ancien cinéma « L'AEGIDIUM » / Inventaire)
PERMIS D'URBANISME : Agrandir le commerce au rez-de-chaussée par l'intégration d'une partie du passage cocher d'accès vers le pré-métro et modification de la façade

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

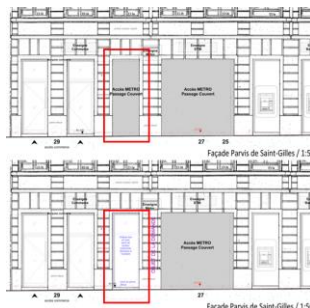
En réponse à votre courrier du 19/08/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 02/09/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation @ Brugis



Façade avant existante
(extrait du dossier)



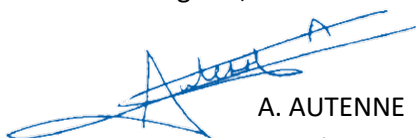
Façade avant situation existante
(extrait du dossier) et Façade avant
situation projetée (extrait du dossier)



Vue passage couvert
(extrait du dossier)

Le projet n'a pas d'impact négatif sur les perspectives depuis et vers la brasserie Verschueren, l'église Saint-Gilles et l'ancien cinéma « L'Aegidium ». Le choix d'un châssis fixe avec imposte, en bois peint de teinte anthracite, identique à celle des châssis existants, est cohérent avec la composition de la façade.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président